

**Lysiane ALEZARD**  
Conseillère régionale  
Conseillère municipale d'Issy les Moulineaux  
Tél. 06 75 13 59 52

**Jean-François BOYE**  
Conseiller municipal  
d'Issy les Moulineaux

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Succès du recours devant le Tribunal administratif de Versailles.  
Il reconnaît la non-conformité  
des machines à voter d'Issy les Moulineaux*

Depuis plusieurs semaines, élus et citoyens d'Issy les Moulineaux se mobilisent contre la mise en service de machines à voter lors du scrutin présidentiel de dimanche. Des pétitions locales et nationales ont recueilli des dizaines de milliers de signatures. De nombreux électeurs ont exprimé leur intention de ne pas se rendre dans les bureaux de vote.

Enfin, plusieurs plaintes ont été déposées en début de semaine auprès du Tribunal de Versailles pour dénoncer le non agrément officiel des machines isséennes.

Le Tribunal donne raison aux plaignants sur le fond en constatant que les machines « ne satisfont pas aux dispositions précitées de l'article L57-1 du code électoral ». Certes, il n'autorise pas la non utilisation de ces ordinateurs, mais il reconnaît la grave irrégularité dont s'est rendue coupable la municipalité de M. Santini.

Toutes les actions engagées avec les citoyens ont déjà porté leur fruit. Elles ont permis de faire éclater la vérité. La municipalité ne pourra plus continuer à ignorer les sérieuses entraves à la démocratie que représentent ces ordinateurs de vote.

Plus rien ne justifie leur usage. Il est encore temps de mettre en place les urnes propres à assurer la confiance en scrutin aussi important. L'acquisition de machines à voter au nom de la « modernité » ne tient pas au regard de l'absence totale de transparence qu'elles occasionnent. La participation citoyenne doit rester l'élément fondamental du processus électoral, pour assurer une vérification permanente des étapes du vote.

Aux côtés des citoyens, les élus communistes vont poursuivre leur action en faveur d'une démocratie locale et nationale permettant vraiment à chacun de s'exprimer.

*Lors du scrutin de dimanche, Lysiane Alezard (06 75 13 59 52), qui préside le bureau de vote 21 (Ecole Primaire Paul Bert 27 rue Aristide Briand) se tient à votre disposition ainsi que les militants communistes pour s'assurer de la régularité du scrutin.*

*Le 19 avril 2007*